

Être Directeur au sein du comité de gestion

VOTRE ENGAGEMENT :

- Un minimum de dix heures de votre temps par mois
- Assister aux réunions du comité figurant dans le calendrier
- Se conformer aux règles du comité
- Participer à la formation obligatoire pour les directeurs
- Participer à la séance d'intégration obligatoire
- Garantir la confidentialité des discussions au sein du comité
- Vous en tenir aux décisions du comité, vous assurant que toute opinion alternative ou dissidente ne soit pas divulguée en dehors des sessions du comité
- Agir en toute intégrité et déclarer vos intérêts quand nécessaire (exemple : éventuels conflits d'intérêts)
- Evoquer toute question individuelle liée à votre enfant avec les personnels qualifiés et non au sein du comité
- Agir de manière impartiale en donnant priorité aux intérêts de l'école/de la communauté scolaire et non à vos intérêts personnels
- Assister aux événements de l'établissement

Il incombe aux directeurs du comité de gestion la responsabilité de satisfaire les obligations légales liées à la gouvernance d'entreprise. Les principes fondamentaux de la bonne gouvernance font partie des exigences juridiques du lycée Condorcet qui se doit de mettre en place des politiques et procédures en conformité avec, d'une part, les obligations de NSW Education Standard Authority, et, d'autre part, les lois « Australian Charities and Not-for-profit Commission Act » et « Corporations Act ».

Nous recherchons des directeurs avec des qualifications et expériences pertinentes, et ayant pour dessein le respect et la mise en œuvre de la mission du lycée Condorcet.

Être directeur au sein du comité de gestion du lycée Condorcet est un privilège. Cela nécessite néanmoins un engagement significatif et un très grand professionnalisme. Il est par ailleurs primordial de comprendre que les priorités et obligations d'un directeur sont d'abord tournées vers les membres de l'entreprise. Les directeurs sont bénévoles et servent au mieux les intérêts du lycée Condorcet, non leurs motivations personnelles.

Le comité de gestion attend de ses directeurs qu'ils participent pleinement aux réunions, avec un esprit d'ouverture. Le président rencontre le proviseur régulièrement, et le trésorier fait de même avec le directeur financier. Les autres directeurs se rendent disponibles pour aider l'école lorsque leur expertise est demandée. Cela s'effectue normalement par le biais des sous-comités du comité de gestion.

Il est important de noter que le comité de gestion **n'est pas responsable des opérations journalières ou de la mise en œuvre du programme éducatif de l'école**. L'essence du rôle de gouvernance est de travailler avec le proviseur et d'assurer une approche stratégique quant au futur de l'école. S'ajoute à cela la responsabilité d'assurer le respect des systèmes de gestion des risques mis en place, la conformité aux obligations légales et l'évaluation périodique des performances.

Pour obtenir l'un des postes de directeur au lycée Condorcet, il faut :

- ✓ Fournir votre curriculum vitae dans lequel vous mentionnez vos motivations ainsi que votre expérience et les qualités que vous mettrez au profit du comité de gestion (feuille A4 maximum)
- ✓ **Parler couramment anglais et fournir un "Working with Children check"**
- ✓ Signer une déclaration solennelle énonçant que vous êtes une personne apte et convenable («fit and proper»), agissant en tant que personne responsable
- ✓ Signer un engagement de confidentialité et une déclaration de conflit d'intérêt
- ✓ Lire et vous familiariser avec la constitution du lycée Condorcet

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le président du comité de gestion. Les demandes seront traitées en toute confidentialité. Email : benoit.droulez@condorcet.com.au

Sydney, 19 October 2017

Board Member at Lycée Condorcet

THE COMMITMENT

- a minimum time commitment of 10 hours per month
- attend Board meetings as published in the Board Calendar
- abide by Board Policies
- undertake mandatory Board training
- attend the compulsory Board Induction
- maintain confidentiality regarding Board discussions
- stick to Board decisions, ensuring that alternative or dissenting opinions are not flagged outside of the Board room
- act with integrity and declare any concerns eg potential conflict of interest
- ensure that any personal concerns about your child are addressed with school operational staff and not with the Chair or other Board members
- act impartially putting the interest of school members / community before any personal agenda
- attend school functions

The responsibility for fulfilling the legislative corporate governance obligations rests with the directors of the LCS Board. The standards for 'proper governance' are a legal requirement for Lycée Condorcet to operate and we must have and implement policies and procedures in accordance with requirements of the NSW Education Standards Authority, the Australian Charities and Not-for-profit Commission Act, and the Corporations Act.

We seek to include Directors that are appropriately skilled, experienced, diversified and with an outlook that genuinely upholds the mission of Lycée Condorcet.

Being a member of the LCS Board is a privilege but also requires significant commitment, professionalism and the understanding that a Director's priority and obligation is to members of the company, acting in the best interests of Lycée Condorcet rather than for personal agendas.. All Directors act in a voluntary capacity.

The Board expects open and full participation of its Directors and School Leaders at meetings. The Chair meets regularly with the Principal and the Treasurer meets with the Business Manager. Other Directors make themselves available to assist the school when their expertise is required. This is normally done through the sub-committees of the Board.

It is important to note that the Board is **not responsible for the day to day operations or the implementation of the educational program of the school**. The essence of the governance role is to work with the Principal, and ensure a strategic approach to the school's future. Coupled with that is the responsibility to monitor adherence to systems of risk management, ensure compliance with legal obligations, and undertake periodic performance reviews.

For a Director role at Lycée Condorcet you will need to:

- ✓ Provide a resume and outline why you wish to join the LCS Board and what relevant experience / skills you bring (A4 page maximum)
- ✓ **Be fluent in English and perform a Working with Children check**
- ✓ Sign a Statutory Declaration that you are a "responsible person"; a fit and proper person
- ✓ Sign a Confidentiality Undertaking and a Conflict of Interest Declaration

For further information, please do not hesitate to contact the Chair of the LCS Board. Enquiries will be dealt with confidentially. Email: benoit.droulez@condorcet.com.au